

### Sur le terrain, avec les agriculteurs concernés

Trois GAL («Saveurs et Patrimoine en Vrai Condroz», «Pays des Tiges et Chavées» et «Pays des Condruses») se sont associés pour organiser des séances d'information et de formation auprès des éleveurs des différentes communes de leurs territoires respectifs. Dans les mois à venir, ceux-ci seront en effet obligés de clôturer les pâtures en bord de cours d'eau. Samuel VANDER LINDEN, chargé de mission «Projet coopération Berges», nous explique : «Notre objectif était d'anticiper l'évolution de la législation qui prévoit l'obligation, pour les éleveurs possédant des pâtures en bord de cours d'eau, de clôturer leurs terrains pour éviter que les bêtes ne s'y abreuvent. L'entrée en vigueur de ce nouveau décret est programmée pour janvier 2015 pour tous les cours d'eau classés, et dès 2014 pour toutes les zones de baignade.»

Douze aménagements pilotes ont été réalisés. «Dans un premier temps, nous avons travaillé en collaboration avec les Contrats de Rivière afin d'identifier les cibles de l'opération. Nous avons ensuite affiné le travail de cartographie des zones concernées par cette nouvelle obligation en y ajoutant de nouveaux critères environnementaux et ainsi disposer d'une liste de personnes potentiellement concernées. Nous avons invité les agriculteurs à venir voir, sur le terrain, les alternatives possibles en matière d'abreuvement, ainsi que l'installation de passerelles. Je faisais moi-même les démonstrations lorsque cela était à ma portée, ou avec l'aide d'un entrepreneur lorsque la technicité l'imposait.»



Démonstrations et explications sur le terrain.

Lutter contre les idées reçues. «Les retours sur ces formations sont très positifs. Même si nous devons souvent lutter contre des idées reçues concernant les abreuvoirs et les impacts du bétail sur les cours d'eau... Les participants ont pu se rendre compte que cela marchait. Au terme du projet, 22 kilomètres de clôture seront installés, ainsi que plusieurs types d'abreuvoirs et des passerelles.»

Samuel VANDER LINDEN participera également à la mise à jour de la brochure «Rivières et Agriculture». Mais, surtout, comme il le souligne : «Nous aurons fait un sérieux pas en avant en termes de communication avec les agriculteurs et éleveurs de la région.»

Pour informer les éleveurs, Samuel VANDER LINDEN a déployé différents outils :

- Des panneaux didactiques utilisés lors des séances d'information ;
- Une présentation PowerPoint reprenant les obligations légales et leur impact sur le quotidien des éleveurs ;
- Sept fiches techniques qui décrivent les avantages, inconvénients et coûts réels des différentes solutions envisagées.

### En savoir plus

[www.galvraicondroz.be](http://www.galvraicondroz.be)



### Que retenir ?

Une conclusion s'impose à l'issue de cet article : dans l'élaboration de votre stratégie de communication, l'étape-clé consiste à identifier les cibles auxquelles s'adresser. C'est en effet en fonction de celles-ci que vous adapterez vos messages, que vous élaborerez vos outils de communication et que vous planifierez toutes vos actions. Plus votre ciblage sera précis, plus votre communication sera efficace.